

# URBAINE

DÉCOUVRIR ET REPENSER LES VILLES EUROPÉENNES

\*13 PRINTEMPS 2007 8€

**Q.** Sous-sols :  
parking,  
stockage,  
ou nouvel  
espace  
de culture ?

**R.** Tout à la fois !  
En Europe les idées  
se bousculent  
pour faire évoluer  
le monde souterrain !

Démonstration p. 13

champignonnière

coiffeur

enfer

jardin

cave à vin

boîte de nuit



bibliothèque

hôtel

hammam

musée

fleuriste

paradis

**Nouvelle formule**

# LAISSER EMERGER LE DESSOUS DESSUS

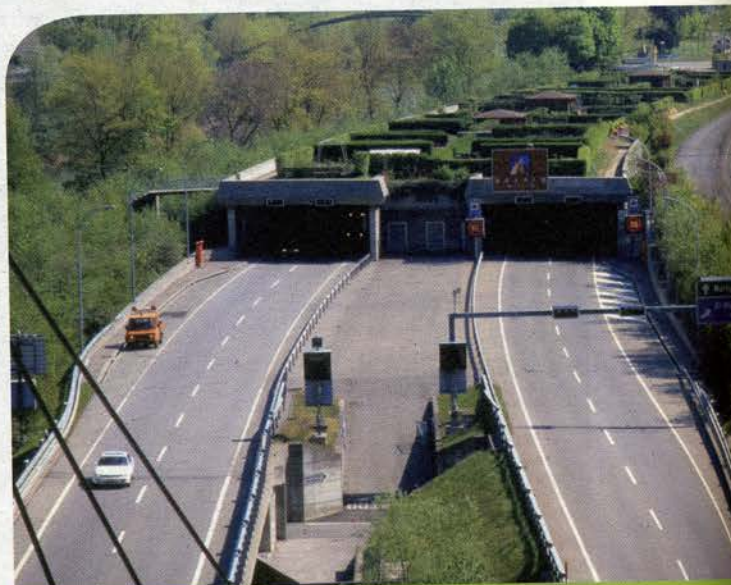
À travers des exemples de couverture de réseaux de transports en Suisse, Frédéric Frank interroge les relations entre le dessus et le dessous, entre ce qui est caché, suggéré ou montré.

**L**e cas de figure est usuel : une barre de logement, dans un quartier récent, et son garage souterrain rattaché directement aux immeubles par le niveau des caves. En phase de chantier, l'opération est d'une lisibilité absolue : un bâtiment vertical, dédié au logement et un grand espace plat d'un niveau, excavé, couvert par une grande dalle. Quelques mois plus tard, le même site, mais une toute autre lecture : une barre de logement au milieu d'une belle surface engazonnée. L'illusion semble absolue. Pourtant, quelques temps plus tard, avec la sécheresse estivale, se dessine une vaste surface rectangulaire : palimpseste involontaire du parking souterrain dont la présence indésirable n'a pu être totalement masquée par la trentaine de centimètres de terre le recouvrant.

Ce petit exemple, d'une banalité absolue, soulève une question intéressante : quelle est la relation entre ce qui est souterrain et ce qui est émergent, quelle est la relation entre le dessus et le dessous ? Voici trois traitements différents de la question.

## Suggestion

Mis en service en 1988, le tunnel de 1,2 km contournant St-Maurice, en Valais, prend place entre Rhône et bourgade. Suite à l'enfouissement de ce secteur de l'autoroute, une négociation entre la commune et le service des routes nationales a débouché sur un consensus permettant l'affectation du toit de la tranchée couverte. Usuellement, la couverture de tels



Les petits jardins essayent d'oublier l'autoroute qu'ils recouvrent

ouvrages reste en possession du service des routes nationales, mais dans ce cas précis la surface a été remise à la commune. Le projet d'affectation a débouché sur la mise en place de jardins familiaux à l'extrémité nord de la tranchée. Organisée de façon très simple et avec peu de moyens, un chemin de ronde entoure les lopins rectangulaires. Le tout reprend la stricte géométrie du tunnel sur son premier quart, à l'endroit même où il est le plus proche de la surface du sol. C'est précisément à cet endroit que la relation avec la surface est ambiguë : d'une part l'autoroute s'enfonce dans le sens longitudinal ; d'autre part, elle se trouve également dans une pente transversale entre Rhône et côteau.

Cet exemple présente quelques aspects intéressants d'une réalisation simple, presque « spontanée », bien qu'il ne soit de loin pas de même qualité que les deux autres exemples présentés ci-dessous. En premier lieu, la couverture traduit la présence de l'autoroute par les jardins familiaux qui y prennent place, et par l'affectation différente qu'ils représentent par rapport au contexte environnant. Le volume végétal





Tout est fait pour oublier la dalle,  
tout recrée une ambiance bucolique.

qu'ils forment, dépasse de peu une hauteur d'homme et traduit la faible profondeur de la terre, contrairement aux grands arbres de la berge du Rhône en contrebas. Enfin, il y a une réelle tentative de valorisation de la surface obtenue par l'enfouissement de l'infrastructure.

La relation entre le dessus et le dessous est traduite par la modification des affectations de ce qui se trouve en dessus. La texture des jardins familiaux, entourés de haies uniformes strictement taillées, évoque déjà quelque chose de construit. A travers un dispositif relativement banal et peu onéreux, l'objet enfoui se révèle avec simplicité. Toutefois, on aurait pu aller plus loin et dépasser ainsi une certaine banalité en travaillant davantage avec la poésie de cette toiture couvrant l'autoroute, sur laquelle sont cultivés plusieurs lopins de terre, et où quelques chaises permettent une après-midi d'été au jardin, avec en bruit de fond le grondement sourd des véhicules. L'originalité de l'intervention visant à faire disparaître au maximum les nuisances sonores de l'autoroute, travaillée en corrélation avec l'implantation de jardinets, aurait ainsi été encore plus concluante. Ce serait dès lors devenu une expérience spatiale unique, jouant sur la rencontre entre deux mondes différents : le jardinet et l'autoroute.



Un paysage qui ne ment pas, qui va chercher  
l'infrastructure et la met en valeur.

## Prélèvement

Plus en amont, toujours dans le cadre de l'autoroute A9 en Valais, un grand espace devait être aménagé dans le quartier de Géronde, au dessus d'un tunnel autoroutier contournant la ville de Sierre. Le concours fut remporté par l'architecte paysagiste Paolo Bürgi et réalisé en 2000. La commande consistait à faire disparaître les voies et à recréer un environnement illusoire sur l'ouvrage d'art, dévoué à un espace vert de

avec les concepts du Land Art. Deuxièmement, la référence contextuelle est assumée par la plantation de peupliers, qui ici ne suivent pas la linéarité du réseau routier mais observent une figure fermée soulignant le prélèvement opéré. Le cercle devient ainsi une réinterprétation très pertinente car assumant la différence entre deux époques : linéarité des routes historiques et figures géométriques se refermant sur elle-même du réseau contemporain. Enfin, les derniers éléments – les accès – viennent rajouter un



L'espace couvert reste différent du reste de la ville...



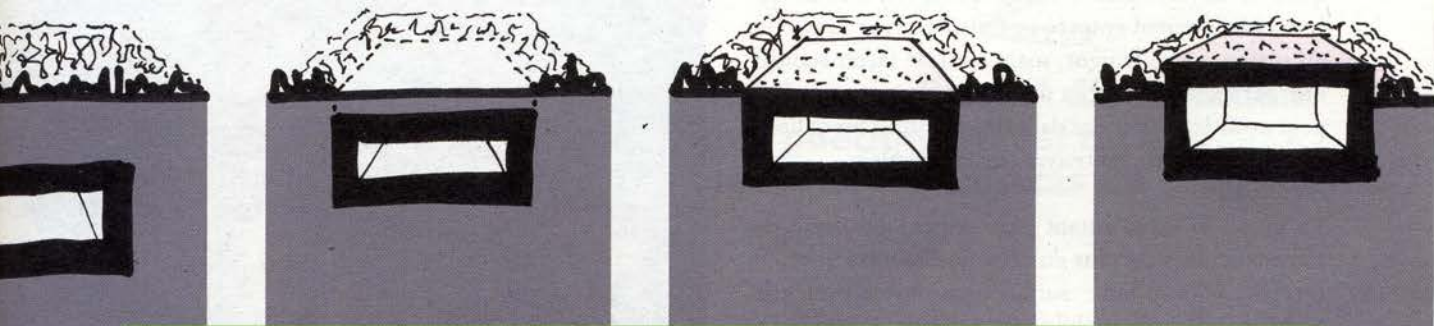
... mais s'y intègre parfaitement en lui offrant de nouvelles fonctions.

délassement. Les autorités sollicitaient un remblai en bonne et due forme. Paolo Bürgi a creusé un cercle, comme une vaste fouille laissée ouverte, où les deux tunnels autoroutiers sont apparents. Le pourtour du cercle fût planté de peupliers lombards, arbre constituant un repère particulièrement fort dans la vallée du Rhône valaisanne. En effet, à cet endroit, le peuplier était historiquement planté le long de la route traversant les Alpes. Dépassant l'œuvre conceptuelle, Paolo Bürgi installa quatre escaliers – orientés selon les quatre points cardinaux - accédant à la fouille et permettant l'utilisation de l'espace de manière libre.

Cette réalisation est intéressante à plus d'un titre. Premièrement, elle parvient à dépasser la tentation du camouflage en assumant la situation de la parcelle entre deux collines, là où la topographie aurait presque fait affleurer les tunnels autoroutiers. La réflexion conduit à mettre en scène un fragment de cette réalisation souterraine, par la fouille circulaire. Les deux tunnels ressortent de façon particulièrement intéressante, et dramatisent un objet relativement banal, en lui apportant une connotation esthétique, jouant

élément plastique agrémentant la réalisation, tout en invitant le promeneur à descendre dans la fouille et à se l'approprier. Ainsi, l'œuvre devient également un espace vécu, aujourd'hui investi par les curieux, les promeneurs ou les familles.

La relation entre dessus et dessous est conceptualisée d'une façon intéressante par la technique du prélèvement, de la fouille. Cette technique permet de suggérer ce qui se passe dessous en laissant une partie de l'objet apparaître, tout en laissant le reste du parcours de l'autoroute s'effacer. La linéarité des deux fragments de tunnels permet, grâce à leur mise à jour ponctuelle, d'être intellectuellement prolongés donnant à comprendre le tracé sous terrain, sans pour autant l'imposer trop fortement. Avec une réalisation extrêmement simple, Paolo Bürgi a admirablement réussi à créer un dispositif riche et intéressant, qui grâce aux trois éléments mis en œuvre offre trois solutions pour l'espace de détente : une idée forte, une contextualisation, une appropriation potentielle



#### 4 attitudes pour une infrastructure souterraine : enfouie, mal cachée, émergente, montrée

### Émergence

Lancé par la ville de Genève en 1991, le couvrement des voies de chemin de fer dans le quartier de St-Jean a été réalisé par un collectif d'architectes (Pierre Bonnet, Pierre Bosson & Alain Vaucher) de paysagistes (In-situ) et d'ingénieurs civils (Thomas Jundt). Cette vaste opération – de plus de 20 000m<sup>2</sup> – a été traitée comme un trait d'union entre deux quartiers jusqu'alors séparés par une tranchée imposante. La tranchée couverte, devenue tunnel a été légèrement émergée – entre 50cm et 1m60 – de sorte à définir une esplanade qui parle de l'ouvrage imposant, tout en définissant un espace à proprement parlé.

C'est précisément sur cet espace, liaison urbaine, qu'ont été aménagés des espaces extérieurs de qualités diverses (place de sport, pataugeoire publique, aménagements paysagers contemplatifs) mais aussi quelques bâtiments répondant à des besoins à l'échelle du quartier (bibliothèque, centre de quartier, marché couvert). Ces bâtiments relèvent la spécificité de l'espace qu'ils investissent, en se distinguant fortement des contextes urbains environnants, par leur faible hauteur (trois niveaux maximum) et leur matérialisation évoquant un caractère éphémère (plaque de fibres-ciment, bois) par rapport aux immeubles du contexte immédiat au caractère pérenne. Ainsi, les concepteurs ont réussi à formuler un propos clair : il ne s'agit pas d'urbaniser ce morceau de ville de façon uniforme, ou de faire disparaître l'ancienne tranchée en la « gommant » purement et simplement. Au contraire, la vaste surface est mise à profit de sorte de combler les carences en espaces verts et programmes communautaires, tout en laissant visible le vide urbain que l'ancienne tranchée créait.

Premièrement, le volume couvert pour les voies de chemin de fer est clairement exprimé par son émergence. Cette émergence dépasse la simple expression conceptuelle pour articuler les rues qui bordait anciennement la tranchée, tout en étant une couture entre deux espaces anciennement séparés. Deuxièmement, l'esplanade ainsi formée, est utilisée comme espace public, qui cherche à conserver son statut d'ancien vide urbain, malgré de nouveaux bâtiments.

### Pistes de réflexion

Ainsi, selon les cas de figure, l'objet enterré peut avoir des modalités de référence très diverses avec la surface. La relation peut être ponctuelle comme, par exemple, avec une ligne de métro, qui se révèle à la surface par ses bouches d'accès. Il s'agit dans ce cas de l'absence sporadiquement révélée. Deuxièmement, la relation peut être plus ambiguë, c'est le cas des infrastructures affleurant presque la surface mais ne la touchant pas pour autant : c'est un des cas les plus difficiles à traiter. Le contre-exemple introductif ainsi que l'exemple de St-Maurice s'y réfèrent directement : il s'agit du thème de la suggestion. Troisièmement, la relation peut être donnée par l'affleurement exact de la toiture de l'élément enterré. C'est le thème évoqué par le très fameux parking de la Piazza del Sole à Bellinzona de Livio Vacchini : la projection de l'objet par sa surface. Enfin, la relation peut être définie par un élément légèrement excavé, de sorte à exprimer une partie de sa volumétrie. C'est la question que développent les exemples de St-Jean et de Gérode : la présence affirmée.

Chacune de ces relations est donc inhérente à la profondeur de l'objet, elle devient véritablement inté-

ressante lorsqu'elle est l'objet d'une volonté, d'un projet. Les exemples issus du quotidien des environnements contemporains abondent dans ce sens : même avec une volonté de camouflage, il est rare que l'objet faiblement enterré ne finisse pas par se révéler en surface visuellement, mais aussi de façon acoustique par exemple avec la différence de résonance que peut avoir le pas sur des dalles montées sur dalle ou directement mise en œuvre sur un sol plein.

La question est d'autant plus importante, que des infrastructures de plus en plus nombreuses sont enterrées aujourd'hui : surfaces commerciales, parkings, réseaux de mobilité parmi tant d'autres. Les arguments motivant ces interventions visent souvent une amélioration du cadre de vie, par la disparition d'infrastructures bruyantes, imposantes ou triviales. Dès lors, il faut s'interroger sur ce que deviendront le dessus des espaces enterrés dans le futur : de simples friches, des illusions de nature peu convaincantes ou des valeurs ajoutées pour leur environnement direct ?

Le sous-sol s'imposant d'une façon ou d'une autre, il convient d'en prendre compte et d'en saisir l'opportunité architecturale. Le fait d'assumer la présence de l'objet souterrain en surface, porte à créer des situations urbaines et paysagères particulièrement intéressantes. Au delà de l'idée d'effacement de l'objet, il est possible de re-qualifier le site et de l'enrichir par la présence d'un élément souterrain ; plus, il peut devenir le vecteur de la spécificité de ces nouveaux espaces. A cet effet, le parc de Gèronde aurait sans doute été d'une banalité effroyable avec ces remblais et son illusion de prairie. Par l'intervention de Paolo Bürgi, il acquiert, au contraire, quelque chose de spécifique qui fait qu'aller se promener, jouer ou s'allonger dans le parc de Gèronde revêt un caractère unique.

*Frédéric Frank*  
architecte



L'autoroute entre dans le talus du parc de Gèronde.